



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Schirmeck, le 10 mai 2021

XpFibre annonce le lancement de la commercialisation de son réseau fibre dans la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

Aujourd'hui, **Jean-Bernard Pannekoecke**, Maire de la Broque, Président de la Communauté de Communes de la vallée de la Bruche, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est XpFibre, ont annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre optique déployé par XpFibre (anciennement SFR FTTH, filiale d'Altice France) dans la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche auprès des opérateurs commerciaux.

Ainsi, depuis le mois de mars, plus de 6 700 logements sont éligibles aux offres fibre répartis dans les 9 communes faisant partie de la tranche conditionnelle du programme d'aménagement numérique de la Région Grand Est : **Barembach, La Broque, Lutzelhouse, Muhlbach-Sur-Bruche, Rothau, Russ, Schirmeck, Urmatt et Wisches**. Cela représente près de 90% des logements de ces 9 communes dont la totalité (7 522 logements) doit être raccordée par XpFibre d'ici fin 2021.

Le réseau Fibre FTTH (« Fiber To The Home » ou « fibre jusqu'à l'abonné ») dans la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche a été déployé à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO), situés à Schirmeck, desservant 20 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans les 9 communes. La construction a été faite en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux raccordent directement leurs abonnés à la fibre.

Il sera sans impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agira d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans ces 9 communes.

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la Communauté de Communes d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir de ce réseau Fibre, tous les opérateurs commerciaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Selon **Hervé Depierre, Délégué Régional Grand Est d'Altice France** : « *Cette période compliquée nous conforte dans l'idée qu'un réseau fibre optique est indispensable pour s'informer, communiquer avec ses proches et permettre le travail et la scolarité à distance. C'est une avancée concrète pour la qualité de vie des foyers et le développement des entreprises de ces communes* ».

> Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience



exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :

Il suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur commercial, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :

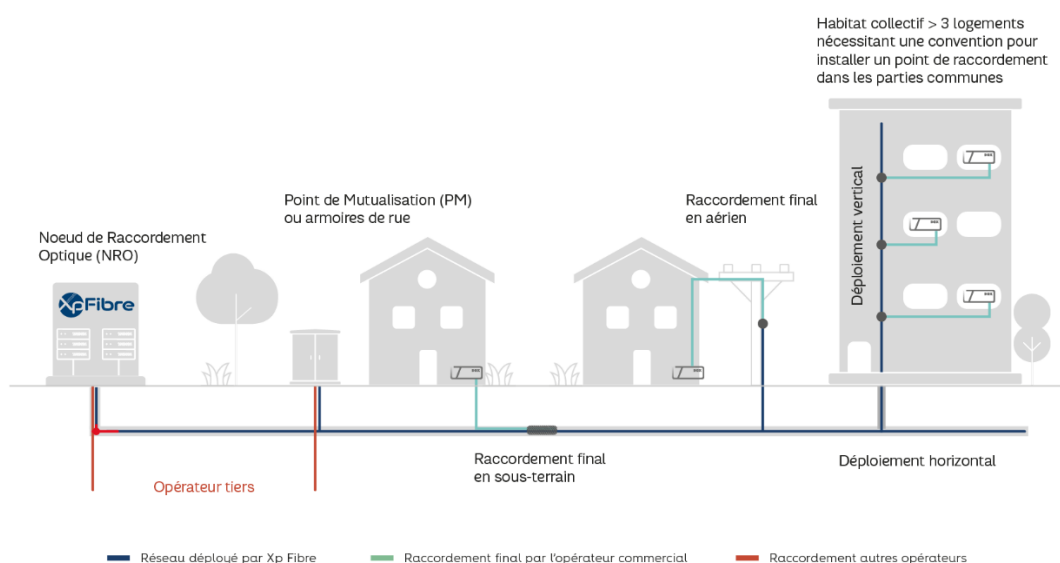
<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :

Rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE





A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](#)

Contact presse XpFibre : presse@xp fibre.com